

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 10 octobre 2018

Le 10 octobre 2018 à 19 heures, les membres de l'association « A Punta Bunifazinca » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio dans la salle des mariages de la mairie.

L'Assemblée Générale est dirigée par *Jean-José CORONA*, président de l'association, en qualité de président de séance, *Martine FAVERIE*, secrétaire de l'association et *Philippe EVRARD*, trésorier de l'association (secrétaire de séance).

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître 25 (vingt-cinq) membres présents et 13 (treize) représentés, soit 38 (trente-huit) membres présents et représentés sur 125 (cent vingt-cinq) à jour de cotisation. Deux autres adhérents sont aussi présents mais sans pouvoir participer aux votes. Les statuts de l'association n'imposant aucun quorum, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Antérieurement à la séance, il a été transmis aux présents, par messagerie électronique ou courrier postal, la convocation donnant l'ordre du jour et indiquant les différents points abordés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de l'exercice passé, les principaux projets, le budget de l'exercice futur et les cotisations 2018 - 2019).

Le Président rappelle aux participants que l'Assemblée Générale est appelée à statuer selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation rapports 2017-2018 et budget 2018-2019
- Cotisations 2018-2019
- Points divers

Il expose ensuite les principaux points de son rapport moral avec une synthèse des actions de l'association pendant l'exercice 2017 - 2018 (sentiers, patrimoine et environnement), le point sur les adhérents et les bénévoles et quelques conclusions sur les activités de l'année et la participation à ses activités. Il évoque en particulier la concertation avec le PNRC en ce qui concerne nos chemins et leur éventuel raccordement au GR20 (lettre à faire au PNRC).

Il adresse aussi ses remerciements aux donateurs qui ont soutenu l'association durant cette année par leur participation financière (Cinéma A Ruscana, SPAR Sainte-Lucie, Pharmacie GIUMETTI-BARTOLI, ...).

Il est ensuite procédé à l'exposé du rapport d'activités de l'exercice 2017 – 2018 et des projets planifiés pour le prochain exercice :

- Sentiers de basse vallée :
 - Réfection complète du balisage et partielle des panneaux
 - Entretien PR3, PR5 et PR6

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

- Chemins de haute et moyenne vallée :
 - Achèvement Chemin RG du Finicione (HR11 - variante *Chemin du Castedducciu*)
 - Raccordement Chemin RD du Finicione (HR12 - variante *Chemin du Castedducciu*)
 - Restauration *Chemin d'exploitation aval du Carciara* (HR21) et équipement de la brèche
 - Explorations complémentaires *Carciara* amont et piton rocheux du *Peralzone*
- Actions Patrimoine :
 - Restaurations chemins divers en haute et moyenne vallée
 - Recherche vestiges du téléphérique et reconstitution de son trajet
 - Démaquisage/nettoyage bergerie de *Mela* et alentours de *Funtanedda*
- Actions Environnement :
 - Nettoyage des *parkings de Bavedda* le 14/10/2017
 - Nettoyage du *Cavu et de ses accès* le 30/09/2018
- Projets 2018 – 2019 :
 - *Operati lontanines* pour restauration du *Chemin de Paliri* (HR23), restauration du *Chemin d'exploitation du Carciara amont* (HR22), balisage et panneautage *Chemin du Castedducciu* (HR11, HR12 et HR13), finalisation *Chemin d'exploitation du Carciara aval* (HR21)
 - *Operati locales* pour nettoyage/restauration *Funtanedda*, finalisation *Giru di I Carburnari* (boucle des charbonnières), modifications tracés *I Scarpi* (PR1) et *Petra Stretta* (PR2), entretien PR3 à PR6, démaquisage *piste RG de la Sainte-Lucie* et sentier de la *Sapara Guardata*

Pour plus de détails sur les différents points ci-dessus, se référer au document copie de la présentation faite au cours de la séance et joint à ce PV lors de l'envoi aux adhérents.

C'est ensuite au tour du rapport financier d'être exposé :

- **Gestion 2017 – 2018 :**
 - Recettes : 6902 € dont 2.820 € de cotisations, 2.375 € de dons et 1.707 € de ventes de dépliants et divers
 - Dépenses : 4.270 € dont 1.764 € d'achats/entretien d'équipements de démaquisage (tronçonneuses et outils) et de balisage et 642 € de frais de publications
 - Résultat : + 2.632 €
- **Compte courant bancaire au 30/09/2018 :**
 - + 8.808 €
- **Budget 2018 – 2019 (hors éventuelles subventions) :**
 - Recettes : 6.000 € dont 3.000 € de cotisations et 3.000 € de dons et recettes diverses
 - Dépenses : 6.000 € dont 3.500 € d'achats d'outils et 1.200 € de frais d'impression et publications
 - Résultat : 0 €

Il est alors mis successivement aux voix de l'Assemblée Générale les délibérations suivantes :

1ère délibération : L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés pour l'exercice 2017 – 2018 (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et approuve ceux-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2ème délibération : L'Assemblée Générale prend acte du projet de budget présenté pour l'exercice 2018 – 2019 et approuve celui-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

Examen est ensuite fait du niveau de cotisations pour l'exercice 2018-2019:

- Proposition du Conseil d'Administration de conserver le montant en cours des cotisations de l'association

Cette proposition est mise aux voix par la délibération suivante:

3ème délibération : L'Assemblée Générale décide que le montant des cotisations pour 2018 - 2019 est conservé à **20 €** pour les membres actifs et d'honneur et à **30 € minimum** pour les membres bienfaiteurs. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des points divers ne donnant pas lieu à vote.

Quelques points divers complémentaires sont ainsi abordés :

- Question sur les modalités de notre assurance : les diapos complémentaires à la présentation pour l'AG fournissent les principaux renseignements sur le sujet (envoyé à tous les adhérents)
- Promotion de l'association auprès des jeunes : Patrice (RUCHON) se charge d'approfondir le sujet (cotisation spécifique ? Publications spécifiques ? Réseaux sociaux autres que Facebook ? Contacts enseignants et élèves dans les écoles ?, ...)
- Problème à examiner du droit à l'image pour les photos et vidéos diffusés par APB sur Internet et Facebook
- Achats d'outils de démaquillage/nettoyage adaptés aux adhérentes : Martine (FAVERIE) se charge d'étudier et acheter un lot d'outils plus légers et plus adaptés aux femmes que les outils actuels de l'association
- Proposition de production de tee-shirts floqués avec le nouveau logo : Jean-Paul (CLAISSE) regarde le projet en ce qui concerne une fourniture (Gratuite ? Payante?) aux adhérents avant de s'intéresser à des ventes à l'extérieur. Le Bureau mettra à disposition sa base de données et ses outils de diffusion pour une éventuelle consultation des adhérents (Intérêt, style souhaité, couleurs, tailles, etc...)
- Idée suggérée de cartes de visites APB pour aider à la promotion de l'association

Plus personne ne demandant la parole, le Président met fin à la séance en remerciant les participants de leur présence et de leur aide et en les invitant à participer à un apéritif sponsorisé par l'association.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal de cette Assemblée Générale, tenue ce jour Mercredi 10 octobre 2018, signé par le Président et le Secrétaire.

Jean-José CORONA
Président



Martine Faverie
Secrétaire

FAVERIE Martine
